

BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF

RECOMMANDE AUX FAMILLES — VENTE EN 1912: 11.000.000 DE BOUTEILLES
L. VIOLET. — THUIR, FRANCE

Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

BYRRH

"BILLET PARISIEN"

Dans la gêne profonde où se trouvent des millions de Français par suite de la guerre, on a fondé des œuvres multiples pour venir en aide à ceux qui souffrent, l'initiative personnelle accompli des merveilles. On n'a pas fait tout le bien qu'il aurait fallu, mais on a fait tout le bien qu'on a pu. On est allé au plus pressé et aux plus malheureux. Il est cependant une classe de braves gens dont personne ne s'est occupé, ce sont ceux qui exercent ce qu'on appelle une profession libérale — avocats, écrivains, auteurs dramatiques, journalistes, artistes, peintres ou sculpteurs.

Parmi ceux-là aussi la crise économique sévit et on pourrait citer des hommes occupant une situation aussi considérable par leur talent, qu'ils trouvent aujourd'hui dans une situation des plus pénibles. Comment en serait-il autrement? Le Palais n'est pas fermé, mais on ne plaide plus, sauf quelques affaires correctionnelles ou quelques affaires urgentes de minime importance. Les peintres et les sculpteurs ne vendent naturellement ni bronzes ni tableaux, les éditeurs ne publient pas de volumes, les théâtres sont fermés et les journaux ont réduit leur rédaction en diminuant les appointements des trois-quarts. Au total cinq à six mille membres des professions libérales qui ont vu du jour au lendemain tous leurs revenus supprimés.

Il y a au Barreau de Paris 2.500 avocats, on assure que 500 sont sans ressources, et quinze cents sans moyens suffisants — les autres les riches sont l'exception. On en pourrait dire autant des artistes, des écrivains, des auteurs dramatiques. Bien rares sont ceux qui, en ces temps difficiles, ne sont pas impayables. Ajoutez à cela que le "parrain" a sévi surtout sur cette catégorie de travailleurs de la pensée. Règle générale, tous ces avocats tous ces penseurs, ces manieurs de plume ou de pinceau avaient organisé leur genre d'existence en raison des gains qu'ils réalisaient tous les ans et menaient un train de vie rangé, bourgeois. Il y a longtemps que la vieille bohème est morte. Mais tout reposait sur le produit du travail; celui-ci ayant cessé il ne reste plus rien ou à peu près.

Un journaliste le talent moyen, honnête garçon au demeurant, et qui avait la guerre gagnait cinq ou six cents francs par mois et actuellement sans ressources; il sollicite un emploi de n'importe quoi: garçon de bureau, garçon de courses, valet de chambre, ce qu'on voudra; il ne demande qu'à vivre lui et sa femme et il ne trouve rien; c'est épouvantable quand on y réfléchit.

Manger! la question brutale qui s'impose. Et cependant manger on y parvient peu ou prou; la preuve c'est que l'on vit. Mais il y a une autre question non moins importante, celle du loyer qui joue un si grand rôle dans la vie parisienne. On peut ne pas déjeuner le matin, et mal dîner le soir, mais il faut payer son terme d'un prix relativement élevé.

Les députés qui se préoccupent du sort des humbles, et de leurs électeurs étudient le moyen de leur venir en aide sous ce rapport, mais personne ne se soucie des professions libérales.

M. Emile Fabre, l'auteur dramatique bien connu et souvent applaudi, a pris l'initiative de démarches à faire pour qu'on ne néglige pas dans les lois qui vont être soumises au Parlement les loyers de ceux qui occupent des professions libérales. Il avait réuni dans la bibliothèque de la société des auteurs dramatiques les représentants des Syndicats et Associations des professions libérales. Nous étions là une soixantaine, M. Henri Robert, batonnier, M. Maurice Bernard et Pelletier, représentaient le Barreau de Paris. Antonin Mercier de l'Institut et Marquetre les Artistes français, le peintre Jean Bernard, la Société nationale, Georges Lecomte président de la Société des gens de lettres, Adolphe Brisson, le cercle de la politique littéraire. Il y avait encore les présidents des journaux parisiens, des journalistes républicains, des secrétaires de rédaction, et je représentais le "Syndicat général de la Presse Française", le syndicat dernier venu qui compte déjà 350 membres et qui offre cette caractéristique d'être composé de journalistes de toutes les opinions de Paris et de province, des rédacteurs de La Libre Parole y voisinaient avec les directeurs de La Croix du Rappel et de l'Humanité.

Entre tous ces parisiens avertis l'accord a été vite fait; il faut évidemment agir et chercher pour les pauvres en loyer, ce qu'on se propose d'obtenir pour les pauvres en bourgeois. La mesure des uns n'est pas plus grande que celle des autres. Dans tous les cas il est nécessaire que les députés ne négligent pas ces locataires aussi empêchés de payer leur loyer que les autres.

Voilà alors ce que les propriétaires qui sont sans loyer!

Le Combat de Vassincourt

Raconté par un soldat

27 novembre.

Chers parents,

Voici quelques notes sur le terrible combat de Vassincourt. Il y a quelques semaines qu'il a eu lieu, je puis donc en raconter quelques épisodes.

La prise du village comprend deux combats préliminaires et quatre charges successives à la baïonnette.

Nous arrivons à Bar et apprenons que les Boches sont à 10 kilomètres. Sac au dos, en avant. Arrivons de nuit à la ferme des Bouleaux. Le général y est, ma compagnie est escortée. Nous prenons position derrière les bâtiments.

Une batterie de mitrailleurs est là qui tire sans discontinuer. Ah... les marmites allemandes rappiquent; nous nous formons en carapace. La ferme tremble. On se serre contre les murs. Trois sections sont désignées pour aller occuper le village de Beurey. Je pars comme agent de liaison. Arrivés sur la crête, vive fusillade. Je me couche et seul, avec ma pelle-bêche, je fais un petit talus et avec calme je mets à tirer. Les Boches sont assez loin, ils reculent. Nous continuons à avancer et nous nous jetons dans un bosquet.

Ils tirent et reculent, mais les balles ne passent pas sur nous. Je saute avec 10 hommes dans une tranchée à eux abandonnée. Nous ouvrons un feu rapide pendant que le reste de la compagnie fait un mouvement tournant et pénètre dans le village. Nous nous organisons, quand un bruit de galop se rapproche, et un peloton de uhlanes arrive sur nous à bride abattue. Ils ne sont pas malins, on a eu le temps de faire des feux de salve, ils font volte-face et fuient en laissant 10 tués et 8 blessés; nous restons sur place; le soir un régiment nous remplace.

Le lendemain, même action; petit combat pour prévenir mouvement tournant des Boches. Il réussit, et nous sommes félicités par le général. Alors, commence la fameuse attaque du village.

Tre charge. — Sections par quatre, baïonnette au canon "En avant... vive la France!" Les clairons et tambours battent et sonnent avec furie. La "Marseillaise" retentit. Nous sommes fous. Nous foncez tête baissée. Les Prussiens font des feux de salve terrible. Beaucoup de vides. "Surtout les rangs, mes fils!" s'écrie le commandant. Le clairon, juste devant moi, est tué d'une balle au front. Je trébuche dans son corps et roule à terre. Je me relève et reprend ma place au tête. Nous sommes au corps à corps. Un Allemand que j'accule contre un mur se rebiffe avec beaucoup de courage. Il lance sa baïonnette vers ma poitrine. Sauf de côté classique, il tape dans le vide, je lui rentre dedans. Il pousse un cri et tombe. A ce moment un officier prussien qui n'avait qu'un revolver pour toute arme se jette sur moi et m'accule à mon tour. Il me décharge son revolver par deux fois, mais, comme il est plus grand que moi, les balles passent au-dessus de ma tête. Je fais semblant de lui flaqueur ma baïonnette et je presse la détente nerveusement. J'avais perdu la tête. La balle l'avait atteint au menton, il tombe en disant: "Mein Gott! O Liebe Mutter!" (Mon Dieu! O chère mère!). Je me remets rapidement le clairon sonne la retraite car les Allemands s'avancent en nombre avec des cris sauvages. Je rejoins ma section et nous traversons rapidement l'espace dégoulinant tandis que les Prussiens ouvrent le feu. Le refrain du sonne et nous rassemblons au même endroit. "Vaincre ou mourir" nous crie le général. On exige de nous le sacrifice, c'est bien.

2e charge. — En avant, à la baïonnette. On repart. Mes camarades sont pour la plupart touchés. Les balles nous sifflent aux oreilles. Il y a au moins 10 mitrailleurs qui nous traquent de près. A ce moment, les Allemands renouent de fusil. Ils sont

sonner la retraite française à leurs clairons, seulement, il manque le coup de langue. Cela ne fait que redoubler notre rage. Le capitaine tombe et gémit: "Vengez-moi!" Nous les délogions, mais il faut battre de nouveau en retraite. Je n'arrive pas même à en toucher un. Ceux qui sont sur les toits nous jettent des briques, des chaînes entières, ils y ont même installé des mitrailleurs. Je me trouve seul un moment où je longe les murs et j'ai un vrai moment de désespoir. Un officier de chasseurs alpins sort du village avec moi. Il a l'air éreinté, épuisé jusqu'aux yeux, revolver en main, sabre de l'autre. "Suis-moi, mon petit, me crie-t-il." A ce moment, je me croyais perdu. Nous n'avons pas le temps de nous sauver, on nous tire dessus. Nous nous enfonçons derrière une haie. Le lieutenant me cause de sa jeune femme et de son bébé, je lui cause de vous. On tire à toute volée, cela ricoche dur. Je sens une vive douleur au cou et mon képi tombe. La balle a tapé sur la visière et a glissé le long des cheveux en me brulant légèrement. La douleur au cou provient de l'arrachement de ma jugulaire. Nous restons 9 heures dans cette position en surveillant bien s'ils ne viennent pas nous prendre. A la nuit, nous filons et regagnons le camp français. On me croyait tué.

3e charge. — Elle est plus terrible encore. Elle se passe à l'heure du matin. C'est lugubre toutes ces lueurs de fusils et ces hurlements. Nous nous jetons à terre un moment tant le feu est terrible. C'est devenu sourd nous tirons et avançons en rampant. Nous sommes étendus. Tous d'un coup le commandant se dresse et nous entraîne de nouveau à la baïonnette. Le drapeau est juste devant moi. C'est un combat terrible dans les maisons, ils se réfugient partout. On a vite fait de les descendre. Ce ne sont que des cris de blessés: "A moi, j'ai mal! Maman, à boire!" C'est triste à entendre. Les brancardiers relèvent les blessés rapidement sous les balles.

Nous courons sus aux Boches qui fuient en une véritable déroute. Ils abandonnent tout, sacs de provisions, bouteilles de champagne volées. Nous les buvons à leur santé. C'est nous qui les vidons et c'est à eux que cela donne des jambes pour déguerpir.

4e charge. — Ces messieurs voyant que notre artillerie se met en première ligne veulent la prendre. La colline est noire de Boches qui reviennent en hurlant. C'est impressionnant. Ils chantent le "Deutschland über Alles". Voulez-vous nous submerger? Ils tirent tout en courant. Notre capitaine s'écrie: "Vous nous envoyez de la caméléte allemande, nous allons vous envoyer de l'article de Paris." Une balle ennemie fendit ma tête. Notre 75 tire à 200 mètres dans la masse allemande. Le canon s'arrête. "A nous! En avant!" Chasseurs alpins, gènes, fantassins, artilleurs mêmes, nous sommes mêlés. La vue de nos baïonnettes les effraie plus que le canon. Ils ont disparu complètement mais nous nous rappiquent, on se couche par terre le sac sur la tête. Aucun mal, et c'est fini. Ils battent en retraite.

LETTRE DE SOLDAT.

Le "Journal du Jura" publie une lettre d'un soldat d'infanterie français, dont nous détachons l'épisode suivant:

Nous avons eu une très chaude affaire à H. Nos officiers nous ont expliqué qu'il fallait à tout prix enlever la position pour empêcher l'ennemi de passer la M., plus au nord. L'attaque a été faite par toute la division, avec une très forte artillerie. Ce fut un véritable enfer. Mon bataillon avait comme direction une petite chapelle isolée sur une hauteur. Grâce au hasard, nous avons pu approcher assez près, mais en nous couchant dans les marais et en avançant par bonds, de sorte que nous étions couverts d'une carapace de boue. Les balles commencent à pleuvoir quand nous nous embourbons dans des fûts de fer. J'avoue que ça fait, au début, un drôle de sensation, mais le capitaine pour lequel nous nous formons tous sur nous a dit: "C'est le moment où, chacun doit se comporter de façon à ne pas avoir à rougir après la bataille. Je compte sur vous. Si la compagnie recule, je me tue!" Nous étions tout de même en assez mauvaise posture, et des hommes tombaient à chaque instant. C'est alors que le 75 est entré en jeu. Dès les premiers coups de canon nous nous sommes épris debout, sans même des balles. Au reste, ça n'a pas été long. Le 75 est vraiment un instrument terrible. En moins de trois minutes, la position a été littéralement nettoyée. Nous nous y sommes précipités tête baissée, mais le travail était fait. Une vingtaine de Bavarois survivants se sont rendus. Ils paraissaient hébétés. Seul, un officier "blessé" a tué un de nos sous-officiers d'un coup de revolver. Il a été tué d'un coup de baïonnette. La position de H., a été occupée par un bataillon de turcos, et nous sommes revenus dans notre tranchée. Il nous manquait, hélas! quarante-quatre hommes!

Ce qui impressionne le plus, c'est de voir l'attitude des morts tués par le 75. En apparence, la plupart d'entre eux ne sont pas blessés. Ils restent dans la position où ils ont été frappés, avec les yeux exorbités et un filet de sang aux lèvres.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE.

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières — littéraires, politiques et autres, — qui ont paru pendant la semaine dans l'Abéille quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cents le numéro.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de James H. Maury.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 10,375. — Division B — Acte au par je présent donné aux créanciers de cette propriété et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Helene Maury Steuffer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
HALL, MONROE & LEMANN, Avocats.
Par-5128 342-3.

Succession de Mme Anastasia Gutierrez, veuve de Sebastian Cuquet.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No. 11,512. — Division C — Acte au par je présent donné à toutes personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Helene Maury Steuffer, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
HALL, MONROE & LEMANN, Avocats.
Par-5128 342-3.

LA MESAVENTURE DU "CURIE"

Le journal italien "Il Secolo" a publié une relation de la tentative infructueuse faite par le sous-marin "Curie" pour entrer dans le port de Pola où la plus grande partie de la flotte autrichienne est réunie. D'après ce journal, le "Curie" qui se trouvait dans la Haute-Adriatique, pénétra un jour dans le canal de Fasana, entre l'île Grande et la côte, et pénétra dans la baie de Pola. Mais le sous-marin heurta un filet métallique barrant l'entrée du port.

Toutefois, dit le journal italien, cette erreur n'aurait pas eu conséquence dangereuse si par un hasard fatal le "Curie" ne s'était entortillé dans le filet. Lorsque le commandant se fut rendu compte qu'il était emprisonné dans le filet, il s'efforça de se délier.

Depuis dix heures du matin — heure à laquelle survint l'emprisonnement — jusqu'à quatre heures et demie de l'après-midi, tout fut tenté pour briser le "Curie" de cette position.

A quatre heures et demie, alors que l'équipage avait déjà eu un homme mort par asphyxie, le commandant ordonna de remonter à la surface.

Alors ceux qui surveillaient la baie aperçurent le "Curie" et leur surprise fut vive de voir un sous-marin émerger au milieu du port de Pola et s'élevant encore le filet métallique qui servait de clôture.

A dix mètres environ du filet se trouvaient le "Viribus Unitis", qui est en réparation, et d'autres navires!

Il fallut extraire du navire émergé les marins, au nombre de 26, qui furent déclarés prisonniers. Un commandant, on fit un accueil sympathique à l'amirauté, et celle-ci se montra heureuse qu'un hasard malencontreux eût empêché l'audacieux sous-marin de faire sauter la meilleure partie de la flotte autrichienne.

AMUSEMENTS

Opheum
Phone Main 333
PRIX: Matinée, 25c. — 10 à 5c. Soirée, 50c. — 10 à 5c.
MATIÈRES TOUS LES JOURS

4 HEADLINE ACTS 4
Charles Kellings
Joe Johnson Co.
Alvan Tamm Co.
Gus Kellings
Harry J. Lamm
Specialty Shows
Grand Theatre

PROHIBITION'S PLAN MEANS HOME STILLS

WOULD INCREASE DRINKING BUSINESS MEN OF NATION FEEL NEED OF OPPOSITION AND PETITION LEGISLATORS AGAINST MOVE.

(Concluded from Saturday.)

It should be explained that the crown contributed directly in Sweden until 1787, when the opposition became so vigorous that the royal monopoly had to be abandoned. Then it was that the individual was granted the right to distill. Now let Mr. Pratt tell what happened. He says:

"The result was that in the rural districts every peasant's cottage became, not only a distillery, but a place for the consumption of home-made spirits of the worst possible type. A royal ordinance enacting stringent regulations against drunkenness was issued in 1813, but the evil was likely to remain as pronounced as ever so long as domestic stills were regarded as the natural right of every household. Some attempt at interference with them was made in 1824, but with so little success that five years later the number of stills in the country (then having a population of only 2,850,000, about the same as Wisconsin) was no fewer than 173,124. At that time the annual consumption per capita of spirits containing close on 50 per cent. of alcohol was about seven and one-half gallons. The farm hands were not infrequently paid their wages in liquor, and drinking bouts were regarded in the light of patriotic gatherings where every man present thought it his duty to drink as much spirits as he could in the special interests of his friends, who otherwise would find it difficult to use up surplus produce for which there was no market.

Would Take Advantage.

This is a startling condition. But it is identical with the plan that is being aimed at by the prohibitionists in America. And nobody can deny that the resourceful American will be just as sure to take advantage of the situation, should the scheme succeed, and that the home still will be a reality among the millions of people here that they believe they have the independent possibility

RIGHT TO LIVE TEMPERATELY OUTSIDE OF THE BONDS OF PROHIBITORY LAWS.

The prohibition trumpet has been sounded in every State in the Union, and the challenge has been accepted. It is on the basis of nation-wide prohibition of "the sale" of alcoholic liquors as a beverage. Nothing more. Temperance and church societies are having their lists signed by men, women and children and they hope to have a record breaking collection of autographs when they present them at the national capital. On the other hand, the foes of such prohibitory legislation are at work. Not so much by the brewers and men in the trade, but by the manufacturing and commercial interests, are the opposing petitions being sent broadcast for signatures. There is not a single branch of commercial activity from the great railroads down to the smallest shop-keeper but who is interested in some way in this campaign. The shipments of beverages, raw material and supplies constitute millions of tonnage annually, and every railroad employee knows this.

There is not a farmer but who would feel the blight of such a radical change in the country's business and not a single merchant or tradesman but who would feel either the loss of business or the effects of thousands of idle men and empty stores. For these reasons the lists that will be presented by the opponents of these measures will be signed largely by men. Trades unions are signing to a man and the adult citizens of every State are exhibiting their interest. Few are found who favor constitutional prohibition. They prefer home control and regulation.

This will be the first time in many years that the liberals have attempted anything in the way of a petition of names, but nearly every year has seen the prohibition forces adding list to list, and this continual drop of water on the legislative rock has had a decided effect. Some of the members in Washington were coming to a conclusion that these lists meant something and that possibly the people were ready and were asking for prohibition in its naked form. There was nothing to contradict these lists and the members were, in a measure, justified in taking the "dry" clamor seriously. But now they are to be shown that this was the mere silence of default. There were thousands, yes, millions, of opposing names to be had but nobody had taken the trouble to gather them. Representative Bartholdt, of Missouri, in his reply to Hobson's speech on the floor, styled the proposition "A bill to promote home drunkenness" and that the home still will be a reality among the millions of people here that they believe they have the independent possibility

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et ferme le dimanche. Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux blocs de la rue du Canal. 2ème District.

SIROP ANGELL

CONTER LA TOUX COQUELUCHE

TOUX, RHUME, BRONCHITE, MALADIES DES POUMONS ET DE LA GORGE

PRIX 25 et 50 SOUS

Préparé par DR. RICHARD ANGELL

Et chez tous les Pharmaciens de la Nouvelle-Orléans.

1102-1101 dim mar jeu

F. A. BRUNET

IMPORTATEUR DIRECT

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLER

313 RUE ROYALE — 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nouvelle-Orléans. Venez visiter et vous rendrez compte par vous-même du bas prix de nos marchandises pour Jesquelles je détie toute concurrence. Les ordres de la campagne sont sollicités.

PHONE MAIN 4360.

CHARBONS

COKE POUR GAZ ET FONDRIE

W. G. COYLE & CO., Inc.

337 RUE CARONDELET

PHONE MAIN 2126.